

Drapeau André, parcours de captivité

Arson Hervé
V1.01
20/05/2021

État civil mobilisation et capture

André Drapeau était né le 21 février 1917 à Deols (Indre). Avant-guerre, il était domicilié selon les documents : 17 rue Sapaurie Montbapon à Bordeaux (Gironde), 6 rue Euryal Dehaynin Paris 19^{ème} ou 61 rue Edgar Quinet Paris 15^{ème}. Il exerçait le métier de fraiseur. Sa situation de famille n'est indiquée sur aucun document.

Il était soldat de 2^{ème} classe du 38^{ème} Régiment de Génie d'Angers, matricule 1550, , a été capturé le 23 juin 1940 à Toul (Meurthe et Moselle)¹. Il a été regroupé dans un camp de prisonniers français à Saint-Mihiel (Meuse, Lorraine) d'après la liste 61 361 du 17 juillet 1940².

Transfert en Allemagne

Il est enregistré sous le matricule 14 840 au stalag IXC à Bad Sulza (entre Erfurt et Leipzig, dans le Thuringe) le 2 août 1940, selon la liste établie le 21 octobre 1940³.

La fiche de suivi fait état d'une fiche envoyée à Paris 19^{ème} qui signale la présence d'André Drapeau au stalag IXB, kommando 466, sans mention de date. Le départ, le 7 août 1941, vers Wegscheide/Bad Orb, à l'est de Francfort-sur-le-Main (Hesse) est confirmé par le Meldung 380 du 10 août 1941.

Internement et décès au Stalag 325

Aucun document n'indique pour quel motif ni dans quelles circonstances André Drapeau a été transféré en Pologne. Il est répertorié sur une liste de 8 hommes décédés : auf Flucht erschossen um 31-8-42 : tué d'un coup de feu lors d'une évasion le 31 août 1942⁴.

Les documents contenus dans le dossier de décès confirment les renseignements précédents sans apporter d'éclaircissements sur les circonstances de l'évasion et du coup de feu mortel. A noter que le décès est daté selon les documents du 31 août ou du 1^{er} septembre. Le lieu de la constatation du décès est Lemberg-Holosko. Mais rien n'indique le lieu d'où le prisonnier s'est évadé ni le lieu où il a été abattu.

Les Allemands ont enregistré le décès comme victime militaire et prisonnier de guerre décédé. Le document de la Croix-Rouge indique que la dépouille de la victime a été inhumée au cimetière de Lemberg-Holosko. La victime a reçu les honneurs militaires lors de l'inhumation.

Le ministère des Armées a été saisi d'une demande de remise de médaille à titre posthume. Rien n'indique la conclusion de cette démarche.

1 Il a donc été capturé après la date de la signature de la Convention d'Armistice.

2 Liste des prisonniers à Saint-Mihiel, documents 3 & 4.

3 Meldung 3338 du Stalag IX C Bad Soulza, Thuringe ; à 90 km au sud-ouest de Leipzig.

4 Liste 590 du Stalag 325.